



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 février 2021**Compte rendu affiché le **18 février 2021**Date de convocation du conseil municipal le **5 février 2021**Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	41

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ
Christine JACOB à Muriel LECERF
Harun ARAZ à Hélène GEOFFROY
Sacha FORCA à Christine BERTIN**

Membres absents :

Régis DUVERT, Mustapha USTA

Objet :

Attribution des bourses pour le financement
BAFA/BAFD 2021

V_DEL_210211_2

Rapport de Madame JACOB,

Mesdames, Messieurs,

La ville de Vaulx-en-Velin, accompagne les jeunes vaudais en leur attribuant des bourses pour le financement du BAFA ou du BAFD.

Ces diplômes leur permettent de trouver un emploi pendant l'été ou les vacances scolaires, et pour ceux qui le souhaitent, d'entamer un parcours professionnel plus poussé et de faciliter l'accès aux filières professionnelles du social, de l'animation ou de l'éducation.

La campagne de lancement des bourses BAFA et BAFD se fait essentiellement par une diffusion sur le site web de la ville et sur le Vaulx Journal et par une communication auprès des partenaires socio-éducatifs de la ville. Sont communiquées les informations sur les délais de candidature, le lieu de retrait et de dépôt des dossiers au Bureau Information Jeunesse, ainsi que sur les dates des deux commissions d'attribution.

En 2020, 40 bourses ont été accordées, réparties entre 30 filles et 10 garçons.

Répartition des bourses attribuées en 2020 par catégorie d'âges	
16 ans	2
17 ans	23
18 ans	9
19 ans	2
20 ans	4

Il vous est proposé d'attribuer 40 nouvelles bourses de formation BAFA et BAFD au profit de jeunes vaudais .

Ces bourses concerneront des stages théoriques, d'approfondissement ou de qualifications.

En contrepartie de ces bourses, les jeunes s'engagent à effectuer prioritairement leurs stages pratiques au sein des services municipaux.

Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat enfance jeunesse, qui nous lie à la caisse d'allocations familiales, cette dernière participant à hauteur de 50% aux dépenses engagées par la ville.


Les crédits nécessaires à l'attribution des bourses s'élèvent à 8 600 euros.

Ces bourses prendront la forme d'une participation directement versée aux organismes de formation retenus par la ville et agréé par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

En conséquence, je vous propose :

► d'approuver l'attribution de 40 bourses de formation au Brevet d'Aptitude aux d'Animateur ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le 
ID : 069-216902569-20210211-V_DEL_210211_2-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant que pour favoriser l'accès des jeunes aux métiers de l'animation, la collectivité propose de reconduire la mise en place d'un dispositif de financement pour l'obtention du BAFA ou BAFD ;

Entendu le rapport présenté le 11 février 2021 par Madame Christine JACOB, conseillère, déléguée à la Jeunesse ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'approuver l'attribution de 40 bourses de formation au Brevet d'Aptitude aux d'Animateur ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs.

Nombre de suffrages exprimés : 41
Votes Pour : 41
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 février 2021.

Pour extrait conforme,

#signature#